COMMUNIQUE DE PRESSE





Autopartage en entreprise : une opportunité pour les flottes automobiles ?

Le cabinet de conseil en management Colombus Consulting publie les résultats de son étude « Autopartage en entreprise : une opportunité pour les flottes automobiles ? ».

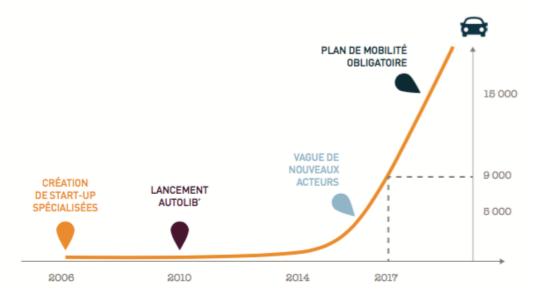
- Le cabinet analyse les gains possibles au regard des projets d'entreprise (réduction des coûts, qualité de service, respect de l'environnement, image de l'entreprise auprès du public) ainsi que les efforts nécessaires (organisationnel, culturel et technique) pour parvenir au succès de ce type de projets.
- Colombus Consulting dresse ainsi une matrice permettant d'analyser le succès d'un projet d'autopartage en identifiant a priori les gains atteignables et les efforts à produire.

L'autopartage B2B, un marché en expansion

En 2010, le groupe Bolloré et la Mairie de Paris lançaient Autolib', la première offre de mutualisation de l'usage de véhicules à destination des particuliers. Autolib' apparaît dès lors comme un service innovant et flexible, contribuant à démocratiser l'autopartage. Sous l'impulsion du grand public, le modèle connaît ainsi un nouvel élan dans le cadre professionnel et 9000 véhicules de société en flotte partagée sont aujourd'hui en service en France.

Pour Christophe Bailey, associé du cabinet Colombus Consulting: « La demande de véhicules en flotte partagée s'accélère sous l'impulsion de la loi de transition énergétique et l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. Plus encore, les signaux technologiques, réglementaires et sociétaux sont au vert pour une croissance exponentielle de l'autopartage B2B. Nous avons la conviction que les entreprises peuvent donc attendre des gains importants de ce mouvement. »

EVOLUTION DU NOMBRE DE VÉHICULES DE SOCIÉTÉ EN FLOTTE PARTAGÉE EN FRANCE



(Source: étude Colombus Consulting)

Pour Colombus Consulting, **4 facteurs d'évolution** favorisent l'essor de l'autopartage en entreprise :

- **Digitalisation des processus** (grâce aux véhicules communicants et aux applications smartphone)
- Évolution des mentalités (de la propriété vers l'usage, qui estompe la valeur statutaire de la voiture)
- **Démarche des entreprises** (pour offrir des services plus complets à leurs salariés tout en limitant les coûts)
- **Législation** (qui oblige les entreprises à proposer des solutions de mobilité alternative)

3 types d'impacts sont également identifiés pour garantir le bon usage de la solution d'autopartage :

IMPACT CULTUREL



L'introduction d'une flotte d'autopartage en entreprise suppose que les salariés adoptent de nouvelles habitudes. L'effort en matière d'accompagnement de ce changement varie selon différents critères :

- Le type de projet (service complémentaire ou en remplacement d'une offre de transport existante)
- · La motorisation des véhicules choisis (propre ou thermique)
- · La fréquence des déplacements professionnels des collaborateurs cibles
- · Le climat social de l'entreprise
- · L'âge moyen des collaborateurs
- · Les habitudes collaboratives

IMPACT ORGANISATIONNEL ET PROCESSUS

L'autopartage nécessite la mise en place d'une nouvelle organisation au sein de l'entreprise. Le type de projet, la motorisation des véhicules, le type d'utilisation et la fréquence des déplacements sont les critères qui caractérisent la complexité des processus à mettre en place pour assurer le bon fonctionnement du dispositif de mobilité.



IMPACT TECHNIQUE

Le pilotage et la gestion d'une flotte de véhicules partagés nécessite des technologies adaptées comme les boîtiers communicants pour suivre l'usage des véhicules.

Analyser l'opportunité d'un projet d'autopartage : quels gains possibles ?

«Les acteurs du marché s'accordent à dire que l'autopartage génère jusqu'à 30 % d'économies sur les frais de déplacement. Néanmoins, ces économies ne suffisent pas toujours à rendre le retour sur investissement positif, d'autant plus si les efforts à mettre en œuvre sont importants. Les gains du projet d'autopartage ne se limitent pas aux aspects financiers et doivent également intégrer l'amélioration de la qualité de service, de l'image et de l'empreinte environnementale de l'entreprise », analyse Guillaume Kosman, manager chez Colombus Consulting.

Le cabinet estime les gains au regard des objectifs fixés par le porteur du projet et de la capacité à les atteindre en analysant **4 types d'objectifs précis**:



RÉDUCTION DES COÛTS : OPTIMISER LE TOTAL COST OF MOBILITY (TCM)

- La mutualisation des véhicules existants permet de réduire le nombre de véhicules et d'améliorer le taux d'utilisation;
- L'autopartage, même lorsqu'il s'agit d'un service complémentaire, permet de diminuer les autres budgets de déplacement (location, taxi, VTC, etc.).



QUALITÉ DE SERVICE : ÉTOFFER L'OFFRE DE MOBILITÉ EN FAVEUR DES SALARIÉS

Pour les salariés qui n'ont pas accès à un véhicule d'entreprise, l'autopartage permet de diversifier l'offre de mobilité selon une approche globale de la mobilité [Mobility as a service]. La qualité de service peut également être renforcée si l'entreprise autorise la location des véhicules pour un usage personnel le soir et le week-end.



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : MOINS DE VÉHICULES POLLUANTS EN CIRCULATION

L'autopartage permet de diminuer l'empreinte environnementale de l'entreprise par l'optimisation du nombre de véhicules mis à disposition, ou via la mise en place de véhicules propres. A ce titre, nous observons chez nos clients l'exploitation du véhicule électrique dans la majorité des projets de flottes partagées.



IMAGE DE L'ENTREPRISE : MONTRER SON ADHÉSION AUX VALEURS VÉHICULÉES PAR L'AUTOPARTAGE

Une communication adaptée permet de valoriser en interne comme en externe (auprès des clients, partenaires, candidats) l'adhésion de l'entreprise aux valeurs d'innovation, de collaboration et de respect de l'environnement, induites par la mise en place de véhicules en flotte partagée.

Le facteur clé de succès d'un projet d'autopartage réside dans la capacité à identifier a priori les gains atteignables et les efforts à produire pour assurer la conduite du changement. La matrice ci-contre permet ainsi d'analyser l'opportunité de lancer un projet d'autopartage selon le rapport entre gain et effort à consentir.

(Source: étude Colombus Consulting)



Lien vers l'outil d'évaluation en ligne de Colombus Consulting :

https://fr.surveymonkey.com/r/autopartagecolombus

A propos de Colombus Consulting

Partenaire des organisations impliquées dans des changements majeurs, Colombus Consulting a l'ambition de réconcilier les intérêts économiques et humains des projets de transformation. Le cabinet, créé en 1999 et qui compte 170 consultants, est dirigé par Valérie Ader. Le Groupe Colombus Consulting se compose à ce jour du cabinet Colombus Consulting, de ses bureaux de Paris, Tunis et Nyon et de Saegus, acteur du conseil en digital par les usages.

www.colombus-consulting.com